

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 13 avril 2026

Présents : Francis DUPRE (Président), Naïma BARRIZ, Oury SY, Claude KALENDERIAN

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

FILLOFOOT

Le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour l'inscription des équipes. Les inscriptions pour les plateaux de fin de saison sont possibles jusqu'au 26 avril.

FOOT A 5

Le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour l'inscription des équipes. Les inscriptions pour les plateaux de fin de saison sont possibles jusqu'au 26 avril.

FORFAIT AVISE 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

SENIORS F

Poule A du 11/04/2026
55539951 ANDRESY FC 1

U15 F

Poule E du 11/04/2026
55569001 GUYANCOURT ES 2

FORFAIT NON AVISE 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U13 F

Poule A du 11/04/2026
55568881 VAL DE SEINE SCF

COUPE DES YVELINES FUTSAL

FORFAIT

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	100,00 €
Non Avisé	150,00 €
Forfait en cours de plateau	200,00 €

U15F

Samedi 18 avril 2026
Accueil des équipes à 8h00

COSEC Pablo PICASSO - 27 Rue Charles Constantin
MONTESSON

POULE A

LIMAY AM. LAIQUE DES JEUNES
FONTENAY LE FLEURY FC
PLAISIROIS FO
CARRIERES GRESILLONS AS

POULE B

NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 RC
POISSY FC
MONTESSON US
SARTROUVILLE ES

COURRIERS

552332 MAISONS LAFFITTE FC

Courrier du club demandant le report de la rencontre de critérium U18F face au Mantois 78 FC à une autre date que le 25/04/2026 et propose le 06/06 et au 13/06.

Le critérium se terminant le 30/05 et la date du 06/06 étant celle de la finale, la Commission n'a pas d'autre choix que de maintenir la date du 25/04. La Commission acceptera un changement de date pour jouer en semaine avant le 30/05 en cas d'accord des deux clubs.

527743 MONTIGNY LE BTX AS

765226 VAL DE SEINE SPORTING CLUB

Courriers des clubs relatifs au match non joué U13F VAL DE SEINE SC / MONTIGNY LE BTX AS.

La rencontre étant planifiée à 11h00 et l'équipe de VAL DE SEINE SC étant absente au coup d'envoi, la Commission déclare VAL DE SEINE SC forfait.